



#### Fermeture de la Mairie :

La mairie sera fermée au public le mardi 21 décembre 2021 et du jeudi 23 décembre 16h00 au mardi 4 janvier 2022 9h00.

#### Gestion des cimetières :

Comme l'annonçait le Flash Info du mois d'août 2021, la remise en ordre des cimetières de la commune se poursuit.

Deux cas se présentent :

- Soit il y a détention d'une concession sur la tombe, celle-ci dure 30 ans à partir de son achat. A l'issue de cette durée la concession peut être renouvelée pour une nouvelle période de trente années, si personne ne renouvelle, la municipalité dispose pendant deux ans un panneau invitant à la renouveler. Après ces deux ans, la mairie dispose de l'emplacement.
- Soit il n'y a pas détention d'une concession, l'inhumation est réputée être faite en terrain commun, dans ce cas il ne doit pas y avoir de monument sur l'emplacement et la municipalité dispose de l'emplacement à son gré, cinq ans après la dernière inhumation. Des panneaux ont été apposés sur ces sépultures indiquant : « cette sépulture est susceptible d'être reprise prière de s'adresser en mairie ». Merci aux personnes qui les entretiennent ou y ont des proches de se faire connaître en mairie. Il sera demandé aux personnes revendiquant une sépulture d'acquiescer à une concession. En effet, l'entretien des cimetières a un coût non négligeable dans le budget de la commune et il est normal que les familles des défunts inhumés sur la commune participent à cet effort budgétaire.

Il est possible de son vivant d'acquiescer à une concession trentenaire, qui commence à courir à partir de la date d'achat. Cet achat est d'ores et déjà possible en mairie.

#### Facturation de l'eau :

Plusieurs factures très importantes d'eau, dues par des propriétaires partis ou encore présents, demeurent impayées.

Les factures seront faites uniquement au propriétaire (pas au locataire), charge à lui de la transmettre ou de la récupérer auprès de son ou ses locataires (transmission directe ou avance sur charges)

Merci aux propriétaires bailleurs de signaler leurs locataires.

Merci de signaler quand le propriétaire d'un logement loué ne reçoit pas sa facture d'eau.

Tous renseignements : 04 75 53 50 84

La facturation des ordures ménagères concerne directement la communauté de communes.

#### Logement communal vacant :

Un des logements sociaux de la commune est disponible à la location à partir du 15 novembre 2021. Ce logement est un T2 de 39m<sup>2</sup>, au rez-de-chaussée de l'ancienne école. Soumise à des conditions de revenus, la location est de 239 € par mois.

#### Incivilités :

A la suite du signalement du risque d'accident à l'intersection du chemin des Ayards et du chemin d'Alençon, il a été décidé d'accorder la priorité dans les deux sens aux véhicules empruntant le chemin d'Alençon.

Le panneau cédez le passage disposé à cette intersection a été dérobé. La municipalité va devoir le remplacer sur le budget communal, donc sur les impôts payés par les Rochoises et les Rochois. Plainte a été déposée auprès de la gendarmerie. Elle sera retirée si l'auteur de ce vol restitue le panneau.

#### Journée de présentation des aides techniques pour le maintien à domicile :

Le jeudi 18 novembre 2021 de 9h30 à 16h30, à la salle des fêtes, aura lieu une journée de présentation d'éléments de confort pour personnes âgées et dépendantes. Elle se déroulera en présence d'ergothérapeutes et d'une diététicienne (de 13h à 15h) ainsi que de représentants de matériel de confort. Cette journée est à destination du public.

Pour toute information : association pour l'aide aux familles - 04 90 35 20 09

#### Commission animation ouverte aux habitants : jeudi 18 novembre 2021 à 18h30 à la mairie

Ordre du jour :

- planifier les événements culturels de 2022 et ce que l'on a envie d'organiser pour les habitants, adultes et enfants.

Qui peut organiser les événements ? ...

- intégration des enfants dans les animations du village (CMJ...)
- bilan des activités 2021
- article pour le bulletin annuel en janvier 2022
- budget de la mairie pour la commission animation
- questions diverses

En espérant vous rencontrer avec plein d'idées le 18 novembre

Annkatrin

### **Commission communication ouverte aux habitants : lundi 15 novembre 2021 à 18h30 à la mairie**

Nous évoquerons ensemble le bilan de l'année 2021 (Flash Info, bulletin annuel, site internet, panneaux d'affichage), et établirons la feuille de route pour l'année 2022. Merci pour votre implication.

### **Création du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) : samedi 13 novembre à 10h00 à la salle des fêtes**

Nous demandons aux parents d'en parler avec leurs enfants et de les encourager à venir à cette réunion. Un CMJ donne la possibilité de créer des projets pour la jeunesse de notre village et de vivre différents aspects de la démocratie.

### **Cérémonie du jeudi 11 novembre 2021 : un Rochois honoré**

En 2020, la cérémonie a eu lieu en comité restreint à cause de la situation sanitaire. Cette année, elle peut se dérouler normalement : rendez-vous place de la mairie à 10h30 pour la cérémonie au monument aux morts prévue à 11h00.

Le Président de la République a décerné au mois de novembre 2020, la médaille militaire (Médaille des Braves) à M Fatticci Gilbert, en reconnaissance de son engagement à « titre étranger » (Légion Etrangère) au service de la France.

Résident Rochois depuis de nombreuses années, Gilbert Fatticci, après une deuxième vie professionnelle en maçonnerie, s'est installé ici pour une retraite heureuse et paisible en compagnie de son épouse Martine.

Après la cérémonie un pot de l'amitié sera offert devant la salle des fêtes par la municipalité et M. Fatticci.

### **Initiation à la calligraphie :**

L'association Trait d'encre propose des cours de calligraphie le mardi matin de 9h à 11h, deux fois par mois. Au programme : initiation à la calligraphie latine, découverte des outils, des bases, travail de la couleur, de la composition, mise en espace de textes.

Lieu : salle des associations à côté de l'épicerie.

Informations et inscriptions : [atelier.calligraphie@yahoo.fr](mailto:atelier.calligraphie@yahoo.fr) / 06.71.99.55.43



### **Bienvenue à LUDILEZ !**

C'est quoi ?

Ludilez, c'est notre nouvelle association sur la commune ayant pour but d'organiser des rencontres ludiques autour, entre autres, des jeux de société. Nous allons organiser un vendredi par mois une soirée jeux de société à la salle des fêtes.

Nous commencerons avec notre ludothèque personnelle, mais le but est de créer petit à petit une ludothèque associative en fonction des goûts communs des participants. Nous serons là pour vous présenter, vous expliquer et vous accompagner sur les différents jeux tout au long de la soirée.

Adhésion annuelle obligatoire de 5€ par personne (1ère soirée offerte), puis 2€ de participation par soirée. Les fonds récoltés serviront à financer l'achat de nouveaux jeux.

La première soirée aura lieu vendredi 12 novembre à la salle des fêtes à partir de 20h. Buvette sur place (boissons et gâteaux). Pass sanitaire obligatoire.

A très vite autour des jeux, Ludiquement, Le bureau.

Toutes nos actualités et dates de soirées sur notre page <https://www.facebook.com/LudiLez/>



### **Marché de Noël Artisanal : dimanche 5 décembre, 10h-18h à la Salle des Fêtes**

Cette année le Père-Noël a décidé de faire une halte à la Roche-Saint-Secret-Béconne avec ses lutins artisans le dimanche 5 décembre à la Salle des Fêtes.

Venez y dénicher vos idées cadeaux, boire un vin chaud, et rencontrer le Père-Noël (oui oui il sera bien là). Des activités pour les enfants sont prévues comme par exemple l'écriture de la fameuse lettre (avec la boîte aux lettres vers le Pôle Nord sur place bien-sûr) ...

NB : La manifestation étant prévue en intérieur et selon les dispositions en vigueur à cette date-là (non encore connues), le pass sanitaire pourra être demandé.

Le Bureau du comité des fêtes.



### **Annuaire des Baronnates :**

Consultable à l'accueil de la mairie, il a été édité par le Parc Naturel Régional des Baronnies pour présenter un réseau de spécialistes, découvrir les Baronnies provençales autrement, organiser ou participer à des stages, des sorties ou activités à la journée dans les domaines de la découverte de la nature, de l'agriculture, des arts graphiques, des activités culturelles ou sportives... 58 professionnels, acteurs du territoire, sont présentés avec leurs activités.

<https://www.baronnies-provencales.fr/nos-actions/education-au-territoire/#>

### **Journée internationale contre les violences faites aux femmes : le 25 novembre 2021**

Le comité de pilotage de la campagne Ruban Blanc Drôme nous communique les informations suivantes :

Parce que nous sommes tous concernés, continuons à rompre le silence ! Le numéro 3919 « Violences Femmes Info » a enregistré une hausse de 60 % des appels pendant le 2<sup>ème</sup> confinement. Des mesures pragmatiques ont été mises en place : signalement dans les pharmacies, communication par SMS avec les services de police via le 114, extension des horaires du 3919 (appel anonyme et gratuit), 24h/24 et 7j sur 7, dépôts de plaintes étendus aux hôpitaux.

Contacts : [rubanblancdrome@gmail.com](mailto:rubanblancdrome@gmail.com) <https://www.facebook.com/collectifrubanblancdrome>

Isabelle DEFORGES - Coordinatrice de la campagne Ruban Blanc Drôme - 07 83 93 40 48